



Caricature du dessinateur français Delique. Ce dessin a été publié dans le journal français *L'Yonne Républicaine* en octobre 2015.

Sur ce dessin, deux femmes s'adressent à leur patron.

Travaux à réaliser :

Ton travail consiste à faire un commentaire écrit sur ton cahier de l'image ci-dessus. Pour cela, tu dois :

1. Présenter l'image : qui en est l'auteur ? D'où vient-elle ? De quand date-t-elle ?
2. Décrire l'image : que vois-tu ?
3. Analyser l'image : que comprends-tu ? Lis les trois documents ci-dessous pour comprendre et expliquer cette image.

Aides :

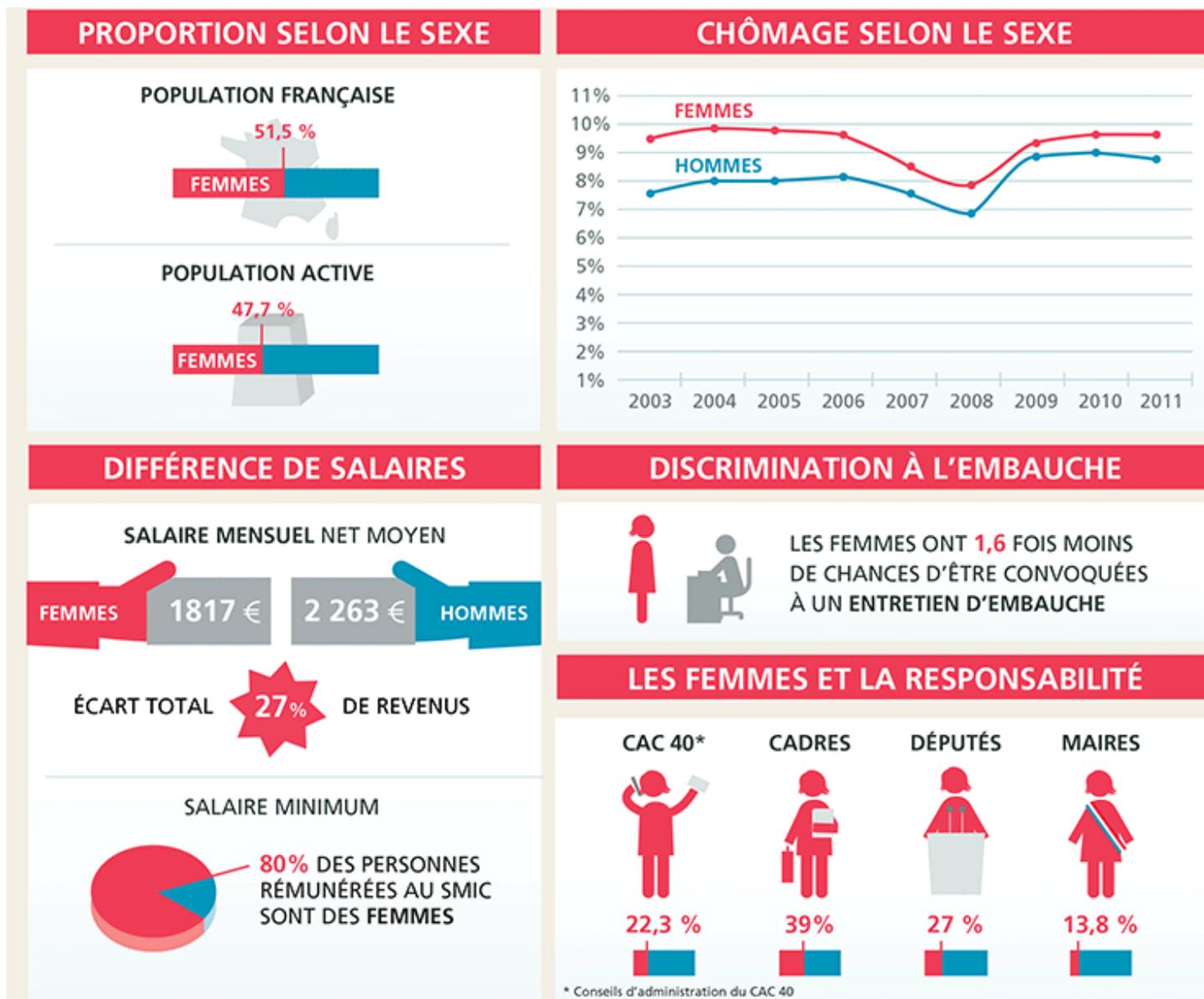
- Que dénoncent les femmes sur le dessin ? [Documents 2 et 3].
- Ce qu'elles dénoncent est-il une situation récente ? [Document 1].
- Comment peut-on expliquer l'inégalité dénoncée par le dessin ? [Document 3].

Document 1 : Les inégalités entre hommes et femmes en France, une longue histoire.

« L'inégalité entre les hommes et les femmes est très ancienne. Pendant des siècles, la religion, la tradition et la loi considèrent que la femme était inférieure à l'homme. Dans la Bible, par exemple, on peut lire la phrase : " Femmes, soyez soumises à vos maris, comme au Seigneur ; en effet, le mari est le chef de la femme, comme Christ est le chef de l'Eglise ". En 1804, le Code civil voulu par Napoléon inscrit dans la loi l'infériorité de la femme qui " doit obéissance à son mari " [...]. Les femmes, considérées comme mineures toute leur vie, ne pouvaient voter, divorcer, étudier, disposer librement de leur salaire, etc.

Depuis les années 1970, en France, l'égalité entre hommes et femmes est reconnue par tous, du moins sur le plan des principes. Aujourd'hui, après plusieurs décennies de bouleversements très importants, la situation des femmes dans la société française reste cependant trop souvent inférieure à celle des hommes. »

D'après le site *universalis.fr*



Définitions :

- Population active : population en âge de travailler.
- SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance. Un salarié ne peut pas être payé moins que le SMIC (7,82 euros par heure en 2020).
- CAC 40 : outil économique permettant de mesurer les résultats des 40 plus grandes entreprises françaises.

Document 3 : Comment peut-on expliquer les inégalités entre les hommes et les femmes dans le monde du travail ?

« Deux tiers des femmes ont un emploi en France. Mais leur vie privée agit comme un frein dans leur travail. Par exemple, lorsqu'elles ont des enfants, elles interrompent plus souvent leur carrière que les hommes. Entre 30 et 35 ans, 18% des femmes sont inactives, contre 4% des hommes.

D'autre part, elles sont plus souvent à temps partiel que leurs collègues masculins et elles effectuent toujours la majorité des tâches domestiques et parentales, même lorsqu'elles ont un emploi.

Enfin, les femmes sont victimes de sexisme. Dans les entreprises, elles obtiennent moins souvent des postes à responsabilité (mieux payés) que leurs collègues masculins. Elles sont particulièrement pénalisées avant leurs 35 ans, c'est-à-dire pendant la période où elles sont susceptibles d'avoir des enfants. Ce sexisme est également visible dans la répartition des métiers : une étude de 2019 montre que parmi les 87 catégories de métiers identifiées, seulement 13 d'entre elles sont véritablement mixtes. Cette répartition est inégalitaire et elle se fait au détriment des femmes, qui sont largement majoritaires sur des postes mal payés tels que : aide-ménagère, employé de maison, assistante maternelle ou encore secrétaire. »